

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0022826

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7913

Société : RAM

135794

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OUAHABI MOHAMED

Date de naissance : 01-07-43

Adresse : 7M 659 Appt 4 Bd Gouraud

Boulevard Casablanca

Tél. : 06 64 31 32 46

Total des frais engagés : 1559,50 + 300 + 220 Dhs

دكتور التازي محمد

Cadre réservé au Médecin

Docteur TAZI M'hamed

175 Rue Boukraa - Casablanca

Tél: 05 22 26 00 27

Cachet du médecin :

04 OCT 2022

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Oulzizi Mohamed

Age : 79

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

DF + HTA + Arthrose

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

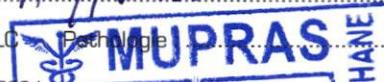
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 12/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : 12-10-22 J. Dab

 MUPRAS

09 NOV. 2022

 BOUZACHANE

R ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 OCT 2022	Acte	1h	2000	Docteur HABIB MAMANI 175, Rue Boukraa - Casablanca Tél: 05 22 26 00 97
04 OCT 2022	Acte	1h30	3000	ZIM Mammed Casablanca 26 00 97

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Noura <i>Nayha El Aoud</i> <i>Dentiste en Pharmacie</i> <i>199, bd. Bourguiba - Casablanca</i> <i>05 22 49 21 71 / 72 - Fax : 05 22 25 18 18</i>	06/10/22	1599,50

Q92010982

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
540002822	-		

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mhammed TAZI

Omnipraticien
 Médecine de Travail & Médecine Légale
 Diplômes Universitaires en
 Diabétologie, Diététique Médicale (Obésité)
 Echographie
 Traitement des Douleurs
 Expert Assermenté

الدكتور التازي محمد

شواهد جامعية في
 مرض السكري ، الحمية الطبية
 علاج الألم ، الفحص بالصدى
 طب العمل و الطب الشرعي
 الطب العام ، خبير محلف

بسم الله الرحمن الرحيم

04/10/2022

Casablanca le :

Mr OUAHRI Mohamed

75,20x1 Calcinib 10mg ; 1 cp / jour
 58,10x1 Cardensiel 5 ; 1 cp / jour
 76,90x2 Inphi 300 ; 1 cp / jour
 74,00x2 Oedes 40 ; 1 gel matin 12 h avant repas
 96,00x2 Eliquis 5 mg ; 1 cp x 2/jour
 89,70x2 Cordarone 200 ; 1 cp/jour
 LD-NOR 10 mg ; 1 cp/jour
 APIDRA SOLOSTAR , 2 btes de 5
 10 unités matin , midi et soir 3 mois
 OEDES 40
 1 gel matin

Traitement 1 mois

1.599,50



الدكتور التازي محمد
 Docteur TAZI M hammed
 175, Rue Boukraa - Casablanca
 Tel: 05 22 26 00 87

210839
 01/12/2024
 140.00DH

لإشهارات الأهلية الطبية للسيارة pour Certifier l'Aptitude pour le permis de Conduire

LOT : 220578 : 220578
 EXP : 04/2025 : 04/2025
 PPV : 57,80 DH : 57,80 DH

Dr TAZI Mhammed

Diplômé en échographie de l'Université de
Montpellier

175 rue Boukraa Casablanca

tel 0522260087

Casablanca le 04/10/2022

Mr OUAHRI Mohamed

Troubles urinaires

ECHOGRAPHIE ABDOMINALE

Le foie est de volume et de structure normales.

Le pancréas peu échogène est d'aspect échographique normal.

La vésicule biliaire est vide d'échos.

Les reins présentent une bonne différenciation cortico-medullaire.

La rate est normale.

La vessie est normale.

Conclusion :

Echographie abdominale normale.

دكتور تازى محمد
Dr. TAZI Mhammed
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tel: 05 22 26 00 87

الدكتور التازي محمد
Docteur TAZI Mhammed
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél: 05 22 26 00 87

04/10/2022

REÇU de Mr OUAHRI Mohamed

La somme de
TROIS CENT (300) DH pour ECHOGRAPHIE abdominale

الدكتور التازي محمد
Docteur TAZI Mhammed
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél: 05 22 26 00 87